

VECT'OEUR

WINE AND ENVIRONNEMENT RESEARCH & EXPERTISE CENTER

EnrAnaReal19 V0

ATTESTATION D'ABSENCE DE CONTAMINATION DE L'AIR EN AMBIANCE DEDIEE AU MONDE VITIVINICOLE

Attribuée aux locaux :

PARCS A BOIS 1, 2 & 3

Proposée par la société :

TONNELLERIE CADUS

21550 LADOIX-SERRIGNY - France

L'attestation est attribuée sur les bases suivantes :

En l'état, la recherche et le dosage des résidus organohalogénés, et en particulier des polyhaloanisoles (2,4,6-trichloroanisole, 2,3,4,6-tetrachloroanisole, pentachloroanisole, 2,4,6-tribromoanisole), polyhalophénols (2,4,6-trichlorophénol, 2,3,4,6-tetrachlorophénol, pentachlorophénol, 2,4,6-tribromophénol) et du lindane n'ont pas permis de détecter des quantités susceptibles de générer un risque organoleptique et/ou alimentaire vis-à-vis des matériaux et produits sensibles stockés sur ce site.

Précaution d'usage : La recherche et le dosage des composés connus comme préjudiciables en environnement vinicole ont été menés selon des modes opératoires internes. Le prélèvement est effectué par piégeage statique sur adsorbant multicouche, sous la responsabilité du client. Les teneurs retrouvées en composés chimiques sont fonction des conditions aérologiques du local (température, hygrométrie, ventilation...), elles donnent une image instantanée. Les échantillons sont analysés en leur état de réception. Cette attestation se rapporte aux objets soumis à l'essai. Les données sont consignées dans le rapport d'essai référencé CA18061104.

Date d'émission : 17/08/2018

Numéro d'attestation : AT180817_10

Anne-Laure TOUREL
Ingénieur Chimiste



Aurélien FROSIO
Technicien Supérieur

